



Centre du Logement des Jeunes
Travailleurs, Étudiants et Stagiaires

LE PROJET SOCIAL DU CLJT

Dans les articles 2 et 3 de ses statuts, le CLJT se donne notamment pour objet de mettre à la disposition de jeunes vivant seuls, des structures d'hébergement et d'accompagnement aptes à répondre aux besoins de la catégorie particulière de la population accueillie.

Dans la fidélité aux valeurs d'humanisme qui étaient celles de ses fondateurs, en dehors de toute attache idéologique, politique ou religieuse, le CLJT s'acquitte de cette mission en assurant la gestion de foyers et résidences dont il est propriétaire ou qui lui sont confiés par des organismes extérieurs.

L'objectif premier est donc de fournir un hébergement dans le meilleur rapport qualité/prix possible, à des jeunes de 18 à 25 ans, de ressources faibles ou modestes, sans distinction de catégorie sexuelle, d'origine ethnique ou nationale, de milieu culturel, social ou professionnel, dans un juste équilibre entre les différentes catégories hébergées.

L'Association entend d'autre part profiter de la présence de ces jeunes pendant une période variant de 6 mois à 2 ans en moyenne, pour contribuer à leur épanouissement et à leur stabilisation et pour faciliter leur insertion dans la vie sociale, civique et professionnelle, sans pour autant se substituer aux organismes compétents : éducation nationale, services d'aide sociale, médicale ou psychologique, d'aide à la recherche d'emploi, clubs ou associations culturelles, sportives, etc...

Les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs :

- assurer la qualité de l'hébergement : équipement des espaces privés et collectifs, sécurité ;
- dans les établissements où la structure le permet, assurer un service de restauration collective offrant une alimentation variée et équilibrée et favorisant la vie conviviale ;
- veiller à la qualité de l'accueil tant à l'entrée qu'en cours de séjour ; être à l'écoute des résidents et mettre à leur disposition le maximum d'informations concernant leur situation présente : entrée dans la vie professionnelle, accès à un logement autonome futur, problèmes de santé, possibilités de pratique d'un sport, d'une activité culturelle ou artistique dans le quartier ou à Paris ;
- être plus particulièrement attentif à l'écoute des jeunes en difficulté matérielle ou morale, les aider à analyser leur situation pour les orienter si besoin vers les structures extérieures spécialisées ;
- inciter les jeunes, souvent tentés par le repli sur soi ou le petit groupe de copains (influence de la télévision, de la pratique des moyens informatiques : jeux, internet, ...), à aller à la rencontre des autres : soirées festives, repas de fête, sorties en groupe, etc...
- susciter l'intérêt pour les problèmes de société, la culture, les sciences, l'économie... en organisant des débats autour d'intervenants qualifiés, des expositions, de journées à thème, visites de musée, voyages...
- offrir localement des activités temporaires ou permanentes (sport, informatique, musique, théâtre, expression corporelle...) dont la pratique est inaccessible aux résidents soit en raison de leur coût élevé, soit par défaut de réalisations extérieures ;
- le CLJT entend accorder une place importante à l'accueil dans ses établissements de jeunes étrangers, notamment européens : pratique d'une langue étrangère par au moins un membre de l'équipe, organisation de rencontres entre résidents de différentes nationalités, exposés sur la vie et la culture des pays concernés, échanges internationaux ;
- chaque établissement s'efforcera de s'insérer dans le tissu social et la vie du quartier dans lequel il est situé.
